

spiritualité

Le nouveau mourir dans la dignité

Un important colloque s'est tenu récemment à l'UQAC, en partenariat avec l'Institut de formation théologique et pastorale (IFTP) et la Chaire religion, spiritualité, santé de l'Université Laval. L'anthropologue Luce Des Aulniers en était la tête d'affiche. Il s'agissait de réfléchir sur la mort à l'heure de l'aide médicale à mourir et à ce qui « fait sens ou non-sens » dans cette nouvelle manière de mourir.

Il n'y a rien d'extraordinaire à constater que la mort assistée, qui était un tabou infranchissable, est devenue courante. Des personnes choisissent en toute liberté de la planifier afin de « partir » à l'occasion d'un dernier acte souvent ritualisé et entouré de leurs proches. Ceci induit un changement majeur pour les patients qui souffrent, au moins parce que l'alternative est offerte, même si la majorité ne choisira pas cette solution. Mais qu'en est-il du sens ?

AU-DELÀ DE MES RÉSISTANCES

Dès le moment où l'aide médicale à mourir est devenue un droit, il allait de soi que son accessibilité serait de plus en plus extensive. Pour preuve, la récente affaire Truchon-Gladu impose déjà aux gouvernements d'amender leur loi respective afin de ne plus faire intervenir le critère de « mort raisonnablement prévisible » ou « d'être en fin de vie ».

Plutôt que de ruminer sur cette fatalité de l'élargissement des critères, j'ai plutôt choisi d'ouvrir mes antennes afin de mieux recevoir les témoignages qui expriment diverses positions. Il se passe réellement des choses importantes dans le cœur des personnes lorsque le patient ou la patiente est vraiment placé au centre de « son mourir ».

Parmi toutes les questions de sens qui ont été déposées au

colloque, prenons celle de la liberté individuelle. Nous vivons dans une société où nous nous croyons libres de notre destin. Nous le sommes certainement plus que sous d'autres cieux, mais il se peut que nous nous leurrions aussi. Les diverses influences que nous subissons et les manipulations de masse jouent souvent davantage que notre libre arbitre dans les décisions quotidiennes que nous prenons.

À mon avis, nous ne sommes pas plus libres devant les souffrances qui nous affectent. Plusieurs motifs peuvent s'y ajouter et même les alimenter. Je pense par exemple à cette signification nouvelle de la dignité humaine qui consisterait à mener une vie exempte de limitations invalidantes. Dès que nous commençons à « diminuer », nous subissons inconsciemment le poids de cette croyance et nous pensons devenir un fardeau social. Les voix des proches qui

affirment le contraire ne suffisent pas, la plupart du temps, à inverser ce sentiment bien ancré dans notre culture où l'utilité et la performance trônent bien haut dans les valeurs. Libres ?

Luce Des Aulniers a souligné que notre vie ne se déroule pas comme un chemin linéaire, mais plutôt comme un arc. Nous commençons notre vie dans la plus grande vulnérabilité et, après un sommet dans le développement de nos potentialités, nous glissons plus ou moins lentement vers la fragilité et la faiblesse. S'il fallait considérer que la vie n'est plus digne à partir du moment où nous commençons le déclin, peut-être nous faudrait-il un test de dépistage de fardeau social à partir de 50 ans !

ACCOMPAGNER SANS JUGER

Sans parvenir à considérer sincèrement l'aide médicale

à mourir comme un soin, j'ai malgré tout un profond respect pour les gens qui font partie des équipes multidisciplinaires qui la pratiquent. Dans un contexte sensible, jonglant avec les émotions des uns et des autres, le médecin posant, au nom de tous, le geste irréversible, nous voyons se développer une pratique qui peut contribuer positivement au deuil de ceux qui restent et créer l'espace pour que la spiritualité s'y invite.

Pour cela, il me semble nécessaire de laisser de côté nos propres croyances lorsque vient le temps d'accompagner un proche et d'assister à sa fin médicalement assistée. C'est le prix à payer envers soi-même pour que la personne en cheminement vers sa mort puisse la vivre à sa manière, selon ses vœux, dans le respect de ses convictions, elle qui est la seule, au bout de « son arc », tenant compte des limites à sa liberté, à pouvoir justifier sa demande.

Jocelyn Girard, IFTP

